

DIRECTION DU BUREAU DES HYDROCARBURES

1. Identification du puits	
Nom du puits	Laduboro No 5, La Baie Yamaska
Numéro du puits	A065
MRC	Nicolet-Yamaska
Municipalité	Baie-du-Febvre

. Informations générales sur l'inspection		
Inspecteur	David Fortin	
Inspecteur	Pierre-François Côté	
Accompagné de		
Système géodésique	NAD 83	
Format des coordonnées	Degré décimaux	
Type inspection	Complète	
Date	2019-06-27	
Vérification sécurité	Effectuée	
Heure de début et fin	9h15 à 10h30	
Conditions météorologiques	Nuageux	
Température ambiante (°C)	20	

3. Instruments utilisés	
Instrument	Commentaires
SCHONSTED GA-52Cx Détecteur magnétique	
GMI Gasurveyor 500 Détecteur de gaz	
GPS Garmin GPSmap 62sc	

4. Personne(s) rencontrée(s)			
#	Nom	Rôle	Téléphone	Adresse courriel
1	53-54			
2				
3				
4				
		Témoignages		
1	53-54			
2				
3				
4				



DIRECTION DU BUREAU DES HYDROCARBURES

5. Accès terrain			
Élément à vérifier	Coordonnées	Latitude	Longitude
Fin de la surface carrossable			

6. Reconnaissance terrain	
Élément à vérifier	Description
Type de terrain	Champs agricole

Туре	Mode de récupération suggéré	
Autres	Avec moyen mécanique	
	Commentaires	

8. Recherche à l'aide du c	Recherche à l'aide du détecteur magnétique			
Sources	Latitude	Longitude	Recherche	Commentaires
GDH	46,1705833	-72,6747222		
SIGPEG	46,1706852	-72,6738671		
SIGPEG	46,1707181	-72,6739825		
Détecteur magnétique	46,17066	-72,67379		
Imagerie	46,1707452	-72,673846		

Observation	Coordonnées GPS	Intensité du signal
Signal magnétique probant avec forte émanation	46,17075,-72,67398	Très fort
Commentai	res	



DIRECTION DU BUREAU DES HYDROCARBURES

10. Caractéristiques du puit	ts			
Élément à vérifier	Description		Commentaires	5
Tête de puits	Absente			
Évent de surface	Absent			
Profondeur des tubages (cm)	147	Touché au tub	page avec un piquet	
Hauteur des tubages au dessus du sol (cm)	NA			
Diamètre du tubage extérieur (cm)	Impossible à vérifier			
Présence d'une plaque soudée sur le tubage	Impossible à vérifier			
Présence de ciment obturant le tubage	Impossible à vérifier			
Test de l'eau savonneuse	Présence de bulles			
Panneau d'identification	Oui non-conforme	Installée tout	près du puits	
Les coordonnées GPS de précision ont été prises	Non			
11. Émanation et migration				
	Point de mesure		%LIE	%GAZ
Au tubage ou à l'évent				22
#1 À l'intérieur de 50 centin	nètres		0	
#2 À l'intérieur de 50 centin	nètres		10	
#1 À 4 mètres			0	
#2 À 4 mètres			0	
#3 À 4 mètres			0	
#4 À 4 mètres			0	
			es aux 4 coins cardinaux de la lir dices de migrations sont visibles	
		Commentaires		



DIRECTION DU BUREAU DES HYDROCARBURES

Visuel de produits pétroliers dans le sol	Description de l'indice de contamination	Localisation	Échantillonnage	Profondeur (cm)	Identification
Aucun					
	Commentaires	; }			

Éléments	Constats	Commentaires
Le puits est localisé visuellement	Oui	
Risque pour l'environnement	Non	
Reprendre la recherche	Non	
Statut	Non-Problématique	
Coupe du tubage	Non-applicable	
Ramassage des débris d'anciens forages	Non-applicable	
Pancarte	Non-applicable	
Prochaine inspection recommandée	3 ans	
Autre		

Conclusion

Le puits est localisé, car le haut du tubage a été déterré. Une émanation de gaz au tubage et une migration de gaz ont été détectées, mais ne représentent pas un risque selon la Loi sur les hydrocarbures et ses règlements afférents. Aucun indice organoleptique de contamination de l'eau et/ou du sol n'a été observé. Pour ces raisons, l'état du puits est : Non-problématique.



DIRECTION DU BUREAU DES HYDROCARBURES

Signatures			
Signature rapport d'inspection (1 à 13)			
Inspecté et rédigé par	Signature	Date	
David Fortin	53-54	2020-03-05	
Inspecteur	53-54	2020-03-05	
Pierre-François Côté	53-54	0000 00 00	
Inspecteur	33-34	2020-02-28	
Signature de la vérification			
Vérifié par	Signature	Date	
Arnaud Montreuil-Drolet	50.54	2020-02-28	
Coordonnateur aux opérations	53-54		

Photos de l'inspection





DIRECTION DU BUREAU DES HYDROCARBURES

Photo 2
Aucune migration mesurée
à 4m.



Photo 3	